

**MAISON DES ENFANTS
DESHERITES (MED)**



**UNDERPRIVILEGED
CHILDREN HOME**

RECEPISSE N°W771000994: amed@associationmed.org Site web: [www. associationmed.org](http://www.associationmed.org)

RAPPORT D'ACTIVITES 2009-2010

212 rue Barbara 77310 Saint -Fargeau -Ponthierry Site Web [https://www. associationmed.org](https://www.associationmed.org)

E-mail : amed@associationmed.org /amed_togo@yahoo.fr Cel : 0618121504/ (0033) 618121504

TITRE DU PROJET : PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE DES ORPHELINS ET ENFANTS VULNERABLES (OEV)

INTRODUCTION

Dans la perspective d'accélérer la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), des études diagnostiques sont faites et ont révélé que la situation des enfants orphelins et vulnérables est sombre et très précaire. Les études ont recensé en ce jour 88 000 enfants vulnérables qui souffrent de manque d'aide. Au rang des maux qui constituent les problèmes des enfants on note :

- La malnutrition
- La faim
- Inaccessibilité à l'éducation primaire
- Santé et autres.

Par ailleurs, des aspects spécifiques de la question épineuse de la protection des Orphelins Enfants Vulnérables n'ont pas été pris en compte par les normes nationales et internationales ; ce qui laisse des gaps importants, des failles qui affectent dangereusement le développement harmonieux des Orphelins Enfants vulnérables du Togo et ceux d'Afrique. Il s'agit notamment du sort réservé aux OEV (Orphelins et Enfants Vulnérables) victimes de décès de soit l'un des parents ou soit des deux, la pauvreté des parents, etc. Les textes et pratiques en présence, mieux l'environnement de l'Orphelin Enfant Vulnérable reste assez défavorables à son développement, menaçant ainsi son avenir. Face à cette situation, sobre et dommageable qui n'a pu que trop durer notre justification ou apport s'il en

est de proposer un projet ainsi libellé : Projet de prise en charge psychosociale et nutritionnelle des Orphelins Enfants Vulnérables (OEV).

Objectif général

Améliorer les conditions de vie des orphelins et enfants vulnérables (OEV)

Objectifs spécifiques

- Assurer la prise en charge scolaire des orphelins et enfants vulnérables (OEV)
- Assurer la prise en charge psychosociale des orphelins et enfants vulnérables (OEV)
- Organiser l'assistance juridique des orphelins et enfants vulnérables (OEV)
- Assurer la prise en charge nutritionnelle des orphelins et enfants vulnérables (OEV)

Bénéficiaires

Orphelins et enfants vulnérables (OEV)

Localité : Lomé

Période : Année 2009-2010

ACTIVITES

- Organisation des activités de soutien psychosocial aux orphelins et enfants vulnérables (visite à domicile, à l'école et sur les lieux de travail, activités récréatives et culturelles, groupe de parole pour les enfants, etc..) sensibilisation des orphelins et enfants vulnérables (OEV)
- Assistance juridique aux orphelins et enfants vulnérables (OEV) et à leur famille (acte de naissance)
- Distribution de vivres aux familles des orphelins et enfants vulnérables (OEV), sensibilisation des familles des orphelins et enfants vulnérables (OEV) sur la malnutrition et sur la sous – nutrition.

Résultats

50 orphelins et enfants vulnérables ont bénéficié d'une prise en charge globale.

Difficultés

- Prise en charge insuffisante des orphelins et enfants vulnérables (OEV)
- Manque de moyens financiers pour assurer la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables (OEV)

212 rue Barbara 77310 Saint -Fargeau -Ponthierry Site Web <https://www.associationmed.org>

E-mail : amed@associationmed.org /amed_togo@yahoo.fr Cel : 0618121504/ (0033) 618121504

- Problème de définition du paquet minimum de prise en charge des orphelins et enfants vulnérables (OEV)
- Les projets sont ponctuels et ne permettent pas d'assurer une prise en charge des enfants sur une longue durée, ce qui complique la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables (OEV)
- Persistance de la stigmatisation et de la discrimination des OEV.

Leçons apprises

- L'absence d'accréditation des ONG / Associations complique les interventions sur le terrain
- L'absence d'un paquet minimum de prise en charge des orphelins et enfants vulnérables (OEV) ne facilite pas une meilleure prise en charge des OEV
- Le manque d'implication des enfants dans la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables (OEV) ne facilitera pas une meilleure coexistence des OEV et les autres enfants.
- L'absence d'un cadre de coordination des ONG / Associations et Réseaux intervenant dans la promotion et la protection des OEV est un obstacle sérieux à la prise en charge des OEV.

Equipe de projets

1 chargé de projet

5 enseignants bénévoles conseillers psycho sociaux formés

Recommandations

A l'endroit du Ministère en prise en charge des enfants, nous proposons de mettre en place un programme d'accréditation des ONG / Association et Réseaux intervenant dans la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables (OEV).

Nous proposons également un programme d'appui des ONG accréditées pour la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables (OEV)

Nous suggérons la mise en place d'un programme national de la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables (OEV)

A l'endroit des partenaires, l'ONG MED recommande d'appuyer le programme de prise en charge des orphelins et enfants vulnérables (OEV) qui durent sur plusieurs années et non des projets ponctuels de courte durée

212 rue Barbara 77310 Saint -Fargeau -Ponthierry Site Web <https://www.associationmed.org>

E-mail : amed@associationmed.org /amed_togo@yahoo.fr Cel : 0618121504/ (0033) 618121504

- Définir un paquet minimum pour la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables
Vulgariser le paquet minimum au sein des organisations communautaires
- Appuyer les projets qui impliquent les enfants dans la promotion et protection
- Faciliter la mise en place d'un cadre de coordination des ONG /Associations intervenant dans la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables (OEV)
- Appuyer les projets de lutte contre la stigmatisation et la discrimination des orphelins et enfants vulnérables (OEV)
- Intensifier la sensibilisation en vue de l'amélioration d'un environnement communautaire favorable aux orphelins et enfants vulnérables (OEV).